

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE TENUE LE 19 juin 2023 ET PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR YAN BOUCHARD, PRÉSIDENT.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Marie-France Bélanger, parent district # 1

Monsieur David Lavoie, parent district # 3

Monsieur Yan Bouchard, parent district # 4

Madame Patricia Lavoie, personnel

Madame Geneviève Lévesque, personnel

Monsieur Dave Breton, personnel

Madame Josée Mailloux, membre de la communauté

Monsieur Luc Rioux, membre de la communauté

Monsieur Carl Prévèreault, membre de la communauté

MEMBRES ABSENTS :

Madame Stéphanie St-Gelais, parent district # 5

Monsieur Simon Thériault, membre de la communauté

PARTICIPENT :

Madame Nadine Desrosiers, directrice générale

Madame Lise Babin, directrice des services éducatifs, personnel d'encadrement sans droit de vote

Monsieur Maxime St-Pierre, secrétaire général par intérim

1. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19h02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

CA-2023-06/01 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2023

CA-2023-06/02 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 mai 2023.

3.1 Suivis du procès-verbal

Aucun suivi.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA ET DES COMITÉS

5.1 Rapport du président

M. Yan Bouchard a reçu la 3^e formation par la Fédération des centres de services scolaires du Québec depuis la dernière séance du CA. M. Bouchard fait part des résultats sur la formation concernant l'intelligence collective de notre CA, présentée au préalable aux membres du comité de gouvernance et d'éthique. Il souligne les points qui sont positifs et précise que certains peuvent encore être améliorés. Il mentionne également que les réponses des sondages de rétroaction postséance du conseil d'administration seront dorénavant rapportées dans le rapport du président.

5.2 Comité gouvernance et éthique

Une rencontre a eu lieu le 29 mai dernier. M. Lavoie souligne la création d'un comité d'enquête régional avec les centres de services scolaires de la Moyenne-Côte-Nord et du Fer.

M. Lavoie fait un suivi sur les formations de l'ENAP avec les pourcentages manquant de certains membres pour compléter les formations.

Nous avons reçu une confirmation de démission d'une administratrice qui sera discutée en point 14.

5.3 Comité vérification

Une rencontre a eu lieu avant la présente séance du CA avec Mme Chantal Gagnon, directrice du service des ressources financières. Elle confirme que les règles budgétaires ont été divulguées le 18 mai 2023 et elle a fait part des changements qu'elle souhaitait voir dans ces règles au Ministère. Le budget devrait être prêt avant le début des vacances et sera de plus de 100 M\$ en 2023-2024.

5.4 Comité ressources humaines

Pas de rencontre.

6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

6.1 Attestation de la Directrice générale

Mme Nadine Desrosiers dépose l'attestation de conformité financière et légale, dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au CA reflètent fidèlement la situation financière du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Ce sujet sera discuté en point 7.2.

6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres sur les dossiers suivants :

- Liste des travaux de rénovation et réfections prévus et autorisés par le Ministère pour l'été/automne 2023.
- Séances de recrutement dans les prochaines semaines.
- Notre taux de diplomation a augmenté considérablement, la dernière cohorte sur 7 ans est maintenant à 76,8% tandis qu'il était à 72,9% l'année précédente.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 Nomination d'un RTP

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur le protecteur national de l'élève, un responsable du traitement des plaintes doit être officiellement nommé, parmi les membres du personnel, par le CA du centre de services scolaire pour le 28 août 2023.

CONSIDÉRANT l'article 24 de la Loi sur le protecteur national de l'élève stipulant que le responsable du traitement des plaintes est désigné parmi les membres du personnel du centre de services scolaire par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT le Décret 621-2023 prévoyant l'entrée en fonction au 28 août 2023 du responsable du traitement des plaintes ;

CONSIDÉRANT l'expérience développée au secrétariat général en matière de traitement des plaintes ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

CA-2023-06/03

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité de nommer M^e Maxime St-Pierre, secrétaire général par intérim, à titre de responsable du traitement des plaintes, et ce, à compter du 28 août 2023.

7.2 Approbation du PEVR

Au cours de la dernière année, le Centre de services scolaire de l'Estuaire, par l'entremise du comité d'engagement pour la réussite des élèves en collaboration avec les directions d'établissement, a procédé à l'élaboration du Plan d'engagement 2023-2027. C'est avec fierté que nous vous présentons pour approbation le fruit de notre réflexion.

CONSIDÉRANT la démarche d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 ;

CONSIDÉRANT les consultations préalables dans le but de recueillir les différentes opinions en plus de la participation du comité d'engagement pour la réussite des élèves ;

CONSIDÉRANT l'importante réflexion sur les engagements en lien avec notre mission, notre vision, nos valeurs, nos enjeux, nos orientations et nos objectifs ;

CONSIDÉRANT la présentation, ce jour, de Mme Nadine Desrosiers, directrice générale ;

CA-2023-06/04

IL EST PROPOSÉ par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

7.3 Évaluation de la direction générale

M. Yan Bouchard, président, donne le résultat du comité d'évaluation de la direction générale suivant les deux rencontres et le suivi par courriel à la mi-année. Le comité a reçu la présentation de Mme Desrosiers et confirme à l'unanimité, que les objectifs proposés ont tous été atteints. Ces objectifs se renouvelleront l'an prochain et suivront les enlignements du centre de services scolaire ainsi que du PEVR.

7.4 Calendrier du CA 2023-2024

Le calendrier des séances et comités est déposé pour adoption. Les rencontres sont placées à des temps stratégiques pour les services. Une décision du CA est nécessaire concernant les premières rencontres de certains comités en début d'année scolaire, car un changement dans la composition empêcherait de tenir le nombre de séances nécessaires pour remplir leur mandat.

CA-2023-06/05

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le calendrier tel que déposé.

CA-2023-06/06

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Bélanger et **RÉSOLU** à l'unanimité d'accepter de reconduire les mandats des membres de chaque comité pour la prochaine année scolaire afin de respecter le calendrier des comités en début d'année.

8. SERVICES ÉDUCATIFS

Pas de sujet.

9. RESSOURCES HUMAINES

Pas de sujet.

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

10.1 Octroi de contrat – Gymnase à l'école Leventoux

En vertu de l'article 29 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, une autorisation du CA est nécessaire pour procéder à l'octroi d'un contrat de travaux de construction de plus de 1 M\$.

Il est recommandé par M. Stéphane Dumont, directeur du service des ressources matérielles, que Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, autorise l'octroi du contrat de travaux de construction suivant :

- Projet : Remplacement des cloisons fixes et du plancher du gymnase à l'école Leventoux

À Les Entreprises G&M Laplante Ltée, plus bas soumissionnaire conforme au prix figurant dans sa soumission.

CA-2023-06/07

IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser l'octroi du contrat de construction à Les Entreprises G&M Laplante Ltée, plus bas soumissionnaire, conforme au prix figurant dans la soumission pour le remplacement des cloisons fixes et du plancher du gymnase à l'école Leventoux.

10.2 Octroi de contrat - ImageXpert

Nous avons reçu, en mai dernier, une confirmation du ministère de l'Éducation de la possibilité d'obtenir un montant de subvention de 64 000 \$ pour la promotion des activités de la formation générale aux adultes. ImageXpert, une agence de marketing et de communications sur notre territoire, nous a soumis une offre de services en deux volets pour un montant total d'environ 30 000 \$. Une dérogation à notre politique d'octroi de contrats est nécessaire, car le montant de l'offre de services est plus important que le seuil permettant de donner ce contrat de gré à gré.

CONSIDÉRANT la connaissance tardive des montants par le ministère de l'Éducation ;

CONSIDÉRANT l'urgence d'engager une partie des dépenses avant le 30 juin 2023 pour avoir accès à ladite subvention ;

CONSIDÉRANT que nos seuils ouvrant la possibilité de donner un contrat de gré à gré sont plus bas que le véritable seuil du Secrétariat du Conseil du trésor ;

CONSIDÉRANT que notre politique sera modifiée durant la prochaine année scolaire ;

CONSIDÉRANT que l'offre de services reçue n'est pas déraisonnable en plus d'être compétitive ;

CONSIDÉRANT que leur connaissance de la mission de l'établissement et les précédents contrats effectués avec eux permettent de sauver de l'argent;

CA-2023-06/08

IL EST PROPOSÉ par M. Dave Breton et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser une dérogation à notre politique d'octroi de contrats afin de permettre l'octroi d'un contrat de plus de 5 000 \$ de gré à gré à l'agence ImageXpert.

11. RESSOURCES FINANCIÈRES

11.1 Suivi budgétaire 2023-2024

Il sera soumis pour adoption en août prochain.

12. RESSOURCES INFORMATIQUES

Pas de sujet.

13. TRANSPORT SCOLAIRE

Pas de sujet.

14. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

14.1 Démission d'une administratrice

Nous avons reçu la correspondance officielle de démission de Mme Lucie Charbonneau à son poste de membre parent.

15. QUESTIONS DIVERSES

15.1 M. David Lavoie veut connaître le nombre d'élèves inscrits à l'école de Godbout pour la prochaine année scolaire.

Mme Lise Babin, directrice des services éducatifs, affirme qu'il y aurait 6 inscriptions actuellement et que la famille d'Ukrainiens ne viendra finalement pas s'installer dans le village. Nous sommes encore loin des 15 élèves leur donnant l'opportunité de conserver l'école Monseigneur-Labrie.

16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS

Prochaine séance du CA en août prochain.

17. HUIS CLOS

Non requis.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Lévesque propose la levée de la séance; il est 20h36.

CA-2023-05/09

M. Yan Bouchard
Président du conseil d'administration

Me Maxime St-Pierre
Secrétaire général par intérim